

Séance du 16 février 2017

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 10 février 2017, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : M. Etchegaray, maire-président, Mme Durruty, M. Millet-Barbé, Mmes Bisauta, Lauqué, MM. Neys, Ugalde, Lacassagne, Mmes Duhart, Castel, Martin-Dolhagaray, M. Aguerre, Adjoint ; M. Esmieu, Mme Langlois, MM. Salducci, Pocq, Arcouet, Lalanne, Salanne, Mmes Brau-Boirie, Meyzenc, M. Escapil-Inchauspé, Mme Taieb, M. Laignillon, Mme Destin, MM. Boutonnet, Daubisse, Mmes Picard-Felices, Capdevielle, Herrera Landa, MM. Duzert, Etcheto, Bergé, Pallas, Artiaga, Iriart, Mme Wagner, conseillers municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : M. Soroste à M. le Maire ; Mme Juzan à Mme Duhart ; Mme Candillier à M. Arcouet ; Mme Belbaraka à Mme Destin ; Mme Bensoussan à Mme Martin-Dolhagaray ; Mme Aragon à Mme Herrera-Landa.

SECRETAIRE : M. Boutonnet.

M. le Maire présente le rapport suivant :

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE - Compte-rendu des décisions du maire prises dans le cadre des dispositions des articles L.2122-22 et L.2122-23 du code général des collectivités territoriales.

En application des dispositions de l'article L.2122-23 du code général des collectivités territoriales, Monsieur le Maire rend compte des décisions suivantes prises en vertu des délégations accordées par délibérations du conseil municipal du 14 avril 2014 et du 20 octobre 2016 :

- 30 novembre 2016 – Travaux de démolition 2 rue des Basques - Procédure de référé préventif près le tribunal de grande instance pour la nomination d'un expert judiciaire aux fins d'établir un état des lieux de l'immeuble 2 bis rue des Basques avant et après travaux — Nomination de M^e Jon Bertizbera pour diligenter la procédure.

-1^{er} décembre 2016 – Régie d'avances à l'Espace socio culturel municipal – Augmentation du montant de l'avance de 1 000 €, ainsi portée à 2 000 €.

- 2 décembre 2016 – Contrats informatiques - Société GMA – contrat logiciel associations – 4 048,56 € HT pour un an reconductible 3 fois / Société D3E – contrat maintenance GPS Ansot – 448,00 € HT pour un an / Société Elisandre – contrat maintenance logiciel de gestion des accès zone piétonne – 1 720,00 € HT pour un an reconductible 3 fois / Société Youtransactor - contrat maintenance PDA et logiciel Pve Fines – 5 320,00 € HT pour un an reconductible 2 fois / Société Arpège – Contrat de maintenance et licence d'utilisation (annexe) Ibemol – Adagio V5 – 989,14 € HT pour un an reconductible 1 fois et avenant module de pointage Concerto Opus – 90,00 € HT.

- 2 décembre 2016 – Péril imminent immeuble 2 rue des Tonneliers - Assignation près le tribunal de grande instance de Bayonne par Mme Muriel Salzedo épouse Rouso, propriétaire du bien, sollicitant une mesure d'expertise judiciaire – Nomination de M^e Stéphanie Jacq-Moreau (barreau de Nantes) pour assister et représenter la commune de Bayonne.

- 6 décembre 2016 – Location d'une parcelle de 4 ha à Saint-Pierre-d'Irube appartenant à M. Laurent Duvigneau destinée à l'hébergement provisoire des juments du site d'Ansot dans le cadre d'une évacuation préventive en raison des conditions climatiques – Loyer : 5 € par jour et par jument.

- 9 décembre 2016 – Retransmission des séances du conseil municipal – Société Ace Event Production - Avenant n° 1 portant le montant maximum du marché de 30 000 à 33 500 € HT en raison de l'organisation de séances supplémentaires.

- 12 décembre 2016 – Accord-cadre de prestations de communication et de promotion de la Ville avec la SASP Aviron Bayonnais Rugby Pro - Marché subséquent n° 3 pour les prestations relatives à huit matchs sur la période du 23 décembre 2016 au 19 mars 2017 – Montant : 194 692,32 € HT.

- 12 décembre 2016 – Renouvellement de l'adhésion à l'association pour le développement numérique en bibliothèque (ADDNB) pour l'année 2016 – Cotisation : 40,00 €.

- 12 décembre 2016 - Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine / aménagement scénographique et mise en œuvre d'un lieu d'interprétation – Groupement d'entreprises In Site/MG Design/MPI – Montant : 166 667,00 € HT.

- 13 décembre 2016 – Reprographie par copie ou impression numérique et numérisation de documents – Société ID Repro – Montant quantitatif estimatif : 11 404,84 € HT – Accord-cadre conclu pour un an reconductible une fois - Montants annuels minimum de 7 000 € HT et maximum de 12 000 € HT.

- 13 décembre 2016 – Fourniture et mise en place d'une solution dématérialisée de paiement du stationnement sur voirie – Société Mobile Payment Services – Montant quantitatif estimatif : 13 886 € HT – Accord-cadre à bons de commande d'un an reconductible deux fois et affecté d'un montant maximum annuel de 29 000 € HT.

- 14 décembre 2016 – Renouvellement de l'adhésion à l'Observatoire national de l'action sociale décentralisée pour l'année 2017 – Cotisation annuelle : 830 € nets de TVA.

- 14 décembre 2016 – Mise en place d'une solution de saisie et de gestion des métadonnées des données d'information géographique – Société Isogéo – Montant : 30 940,00 € HT – Durée du marché : 4 ans.
- 14 décembre 2016 – Conventions d'opérations conclues dans le cadre du dispositif Ticket Découverte du 20 février au 02 mars 2017 – L'Atelier du chocolat : 54 € / Le Ballet des arts : 350 € / L'Arbre à signes : 280 € / Le garage des Arts – Oréka : 640 € / Association Artotéka : 175 € - Montant total : 1 499 € nets de TVA.
- 15 décembre 2016 – Plainte déposée par Mme Cazaurang Anaïs, agent municipal à l'encontre de Mme Diaz Jessica consécutive à une agression le 18 octobre 2016 – Désignation de M^e Bertizberea pour représenter la commune.
- 15 décembre 2016 – Budget principal 2016 - Recours à l'emprunt pour le financement du programme d'investissement – Contrat de prêt avec la Société Générale : 6 000 000 € sur 20 ans en deux phases. Première phase : taux fixe de 0,48 % sur cinq ans ; seconde phase : taux variable Euribor 3 mois + marge 0,50 % sur quinze ans.
- 28 décembre 2016 – Location et maintenance de tapis de sol, d'appareils bactériostatiques et de diffuseurs de parfum – Lot 1 : tapis de sol – Elis Services – 3 420,00 € HT par an / Lot 2 : appareils bactériostatiques – Elis Services – 2 040 € HT par an / Lot 3 : Diffuseurs de parfum – Elis Services – 360,00 € HT par an – Marchés reconductibles 3 fois.
- 28 décembre 2016 – Travaux de génie civil et de manutention pour la régie du stationnement – Société Spie Sud-Ouest - Avenant n° 1 afin de prendre en compte un nouvel index de référence applicable pour la variation des prix.
- 29 décembre 2019 – Création d'une piste cyclable entre le giratoire des Salines à Bayonne et le centre commercial d'Ametzondo – Lot : plantations – Modification n° 1 : travaux supplémentaires afin de renforcer la sécurité des usagers – Montant : 4 048,50 € HT portant le marché à 38 156,40 € TTC, soit une plus-value de 14,5 % du contrat initial.
- 29 décembre 2016 – Salle des sports de Lauga – Réhabilitation et adaptation pour une configuration spectacles – Etude de programmation – Groupement Ida Concept/Inddigo/Espelia – Montant : 89 200 € HT avec une tranche ferme de 52 800 € HT, tranches optionnelles : 36 400 € HT.
- 29 décembre 2016 – Accueil des jeunes de moins de 18 ans de l'Espace socio culturel municipal pour les sorties au ski 2017 – Club Léo Lagrange – Montant : 1 237,50 € nets de TVA.
- 02 janvier 2017 – Régie de recettes des droits de stationnement – Décision modificative : suppression de l'encaissement du produit de la vente des cartes habitant en cas de perte à compter du 31 décembre 2016 et ajout de l'encaissement du prix de l'alerte SMS avertissant de la fin proche du stationnement à compter du 1^{er} janvier 2017.
- 03 janvier 2017 – Contrat de mise à disposition de locaux sis 12 bis avenue de Mounédé à l'association Baionako Oihana Ikastola – Durée : 6 ans – Loyer : 12 500 € par an.

- 04 janvier 2017 – Convention avec l'Aviron Bayonnais Omnisports section tennis dans le cadre du dispositif « Fête le mur » du 4 janvier au 31 décembre 2017 – Montant : 14 500 € nets de TVA.
- 05 janvier 2017 – Régie du stationnement – Dépôt de plainte contre Barros Baptista Paul Cristina – Audience devant la juridiction de proximité suite au non-paiement du stationnement – Défense assurée directement par la Ville.
- 12 janvier 2017 – Délégation de service public relative à la réalisation et à l'exploitation d'un réseau de chaleur pour la distribution d'énergie calorifique - Avenant au contrat afin d'inclure le lycée Seaska dans le périmètre de premier établissement – Dossier confié à M^e Pintat – Honoraires : 180 € HT/heure plafonnés à 6 000 € HT.
- 17 janvier 2017 – Fourniture de deux tribunes à coques démontables pour le stade de rugby en terrain synthétique du quartier de Sainte-Croix – Société France Tribunes – Montant : 47 445 €.
- 18 janvier 2017 – Contrats informatiques pour des prestations d'assistance et de maintenance de progiciels – Société Berger-Levrault - progiciels ATAL II et e-ATAL – 5 821,00 € HT pour 3 ans / Société Berger-Levrault – progiciels GF (gestion financière) et GRH (gestion des ressources humaines) - 17 380,86 € HT pour 3 ans / Société Agysoft - progiciel Marcoweb - 6 190,00 € HT pour 1 an reconductible 4 fois.
- 18 janvier 2017 – Renouvellement de l'adhésion à Ville Internet pour l'année 2017 – Cotisation annuelle : 2 443,65 €.
- 18 janvier 2017 – Médiathèque – Prestations dans le cadre de l'action « Nuit de la lecture » le 14 janvier 2017 – Conventions avec Libreplume : 130 € nets de TVA - Polypoétiques de Bayonne : 250 € nets de TVA - Graines de liberté : 150 € nets de TVA.
- 18 janvier 2017 – Médiathèque – Prestation dans le cadre de l'action « L'écriture comme un voyage » - Organisation d'ateliers les 10, 17 et 24 janvier 2017 - Association Récit et poème : 210 € nets de TVA.
- 18 janvier 2017 – Ecoquartier du Séqué – Construction d'une maison de quartier - Mission de maîtrise d'œuvre – Equipe V2S Architectes - Avenant n° 1 au marché fixant le forfait définitif de rémunération à 103 652,00 € HT, soit une augmentation de 3 252,00 € HT (3,23 %) par rapport au forfait provisoire initial.
- 18 janvier 2017 – Régie de recettes des droits de place – Décision modificative : ajout de l'encaissement du produit de la vente des cartes commerçant pour accès au plateau piétonnier.
- 20 janvier 2017 – Renouvellement de l'adhésion à Sites et Cités remarquables de France, Association des Villes et Pays d'art et d'histoire et des Sites patrimoniaux pour l'année 2017 – Cotisation annuelle : 1 965,70 €.
- 24 janvier 2017 – Médiathèque – Prestations dans le cadre de l'action « Café sciences » - Organisation d'une conférence le 26 janvier 2017 – Conventions avec Giordan Consultat et Interactant : 200,00 € nets de TVA et Eric Tardiff : 200 € nets de TVA.

- Délivrance de concessions funéraires :

N° acte	Date	Nom du concessionnaire	Cimetière	Emplacement	durée	Montant
20160227	01/12/2016	JOUCHOUX Marie France, GARREIN Didier	TALOUCHE	05-08-029	30	136,00 €
20160228	05/12/2016	IHAROUR Bernard	TALOUCHE	01-10-003	15	155,00 €
20160229	05/12/2016	ORTOLI Laurence	SAINT LEON	04-11-019	15	164,00 €
20160230	06/12/2016	ROCHER Bertrand	SAINT LEON	05-12-007	15	164,00 €
20160231	07/12/2016	GARCIA Carmen	SAINT LEON	02-30-031	15	164,00 €
20160232	08/12/2016	BIDAURY Pierre et Sylvie	SAINT LEON	01-24-021	30	326,00 €
20160233	09/12/2016	HOURCADE Pierre et Jean Jacques	SAINT LEON	02-16-034	30	326,00 €
20160234	14/12/2016	DONJON André	TALOUCHE	08-03-015	30	326,00 €
20160235	15/12/2016	PUYADE Liliane	SAINT LEON	04-31-013	15	155,00 €
20160236	15/12/2016	VALLET Didier	TALOUCHE	03-06-026	30	136,00 €
20160237	19/12/2016	LAFONTAINE Jean François	SAINT LEON	06-27-011	15	164,00 €
20160238	19/12/2016	CASADO Jean Marie	SAINT LEON	03-38-007	15	164,00 €
20160239	19/12/2016	GOUAS Emilie	TALOUCHE	09-04-002	30	136,00 €
20160240	21/12/2016	DE LACAZE Jean Marie	TALOUCHE	05-10-004	30	136,00 €
20160241	22/12/2016	CUARTAS François et Aurel	TALOUCHE	07-03-033	30	136,00 €
20160242	28/12/2016	ARZILIER Serge	TALOUCHE	07-02-029	15	49,00 €
20160243	30/12/2016	GARAT Josephine	SAINT LEON	03-13-013	30	326,00 €
20160244	28/12/2016	GRENET Paulette	TALOUCHE	09-03-009	15	52,00 €
20170001	03/01/2017	DUSSEAU Bernard	SAINT LEON	08-06-011	15	164,00 €
20170002	04/01/2017	BACHACOU Marie José	TALOUCHE	05-09-010	15	49,00 €
20170003	04/01/2017	STEL Serge	TALOUCHE	06-14-019	30	326,00 €
20170004	04/01/2017	CAPDEVILLE Christine	TALOUCHE	06-02-010	30	326,00 €
20170005	09/01/2017	LISSALDE Françoise	SAINT ETIENNE	C-06-032	15	52,00 €
20170006	10/01/2017	GASTOUE Marie Jeanne	TALOUCHE	AO-08-003	15	21,00 €
20170007	10/01/2017	GONZALEZ Catherine	TALOUCHE	07-04-015	15	52,00 €
20170008	11/01/2017	SAUBIETTE Louis et Jeanne	TALOUCHE	08-03-016	50	506,00 €
20170009	11/01/2017	LAGRAVA José	TALOUCHE	05-13-037	15	52,00 €
20170010	13/01/2017	LABADIE Anita	TALOUCHE	01-14-030	15	164,00 €
20170011	17/01/2017	RAGOZZI Yvonne, Nicolas et Olivier	TALOUCHE	08-03-017	15	164,00 €
20170012	18/01/2017	ELISSECHE Anne-Marie et Jean Christophe	TALOUCHE	09-04-003	30	136,00 €
20170013	24/01/2017	JOUKOFF Serge	SAINT LEON	01-10-008	15	164,00 €
20170014	27/01/2017	CORRET Marie	SAINT LEON	04-10-002	15	52,00 €

20170015	27/01/2017	SIARY Sébastien	TALOUCHET	07-03-006	15	49,00 €
20170016	30/01/2017	PANERO Martine et Marie-Pierre	SAINT LEON	01-19-005	15	164,00 €
20170017	30/01/2017	METTRA Marie Christine	SAINT ETIENNE	C-02-033	15	52,00 €
20170018	30/01/2017	DEMANGEOT Anne Marie	SAINT LEON	01-32-018	15	52,00 €

Pas de vote.

Ont signé au registre les membres présents.

POUR EXTRAIT CERTIFIE
CONFORME AU REGISTRE
Par délégation du Maire,
Dominique Foulon
Directeur général adjoint